Douai. — *Conférence de Francisque Sarcey.* — Samedi soir, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-ville, a eu lieu la conférence de Francisque Sarcey qui avait été fixée au 17 janvier, puis remise à cause de la mort d'Edmond About.

Francisque Sarcey, qui est de taille moyenne, a plus que de l'embonpoint et porte toute sa barbe, qui grisonne.

Le brillant écrivain n'est pas un orateur, mais un agréable causeur, un fin diseur, qui émaille sa conversation de traits d'esprit.

PAS-DE-CALAIS

Saint-Omer. — *Elections municipales du 1er février.* — Sont élus : MM. Tillié, 1,633 voix; Bertelout, 1,613; Guilbert, 1,601; Hochart, 1,599. Les nouveaux conseillers municipaux sont conservateurs.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 1er février. — Rosalie Raes, rue Daubenton, cour Vandewalle, 10 — Marie Debyttère, rue du Fort, cour Couthier, 10. — Emile Vlaeminck, rue Vaucanson, 32. — Emile Fièvet, rue Larochefoucauld, 76. — Germaine Carrier, rue de Cheiseul, fort Mulhier, 57 — Pierre Michiels, rue Buffon, 99. — Louis Plaisant, rue Jules-Dérégnaucourt, cour Haquette, 24. — Desiré Decleroq, rue de la Guinguette, cour Six. — Charles Laureyns, rue Corne Ile, 20. — Mathilde Dejaegère, rue de Mouveaux, cour Louis-Frère, 1 — Adèle Wattegène, rue de la Guinguette, cour Sonéaut, 4.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 1er février. — Charles Vandegejuchte, 23 ans, employé de commerce et Philomène Delescluse, 28 ans, ménagère. — Casiodore Cocheteux, 25 ans, mécanicien et Angéline Fonteyne, 22 ans, peigneuse. — Jules Willem, 40 ans, fileur et Cécile Vanneste, 36 ans, ménagère. — Charles Petie, 26 ans, carreleur et Louise Lehoucq, 21 ans, ménagère. — Jean Dacquinne, 25 ans, machiniste et Pieline Radeau, 15 ans journalière. — Pierre Noyelle, 25 ans, tisserand et Charlotte Warden, 20 ans, repasseuse. — Adolphe Demarque, 25 ans, marchand d'étoffes et Marie Somers, 22 ans, cuisinière. — Jean Fauvarque, 32 ans, domestique et Oppertune Delrot, 26 ans, servante. — Henri Dubois, 27 ans, teinturier et Alina Hildevert, 19 ans, fleuriste. — Emile Marien, 26 ans, chauffeur et Catherine Reiter, 23 ans, ménagère. — Henri Leplat, garçon-brasseur et Alida Marlier, servante. — Edouard Kempe, 31 ans, mouleur en fer et Marie Beckman, 25 ans, soigneuse. — Jules Duquesne, 29 ans, tisserand et Elisa Fources, 27 ans, fileuse. — Adolphe Branquart, mécanicien et Georgette Soudant, journalière

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 1er février. — Vandeneyndre, présenté sans vie, rue Cugnot, maisons Belges 5. — Henri Watteau, 2 ans, rue du Moulin, 21. — Clémence Leclercq, 25 ans, ménagère, ruelle du Ballon, près du Sans-Souci, 36. — Edmond Haureys, 2 ans, rue de la Lys, 30. — Octavie Clarisse, 23 ans, repasseuse, rue des Longues-Haies, 201. — Berthe Briffaut, 1 an, rue du Pain, 17.

Etat-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 janvier au 1er février. — Céline Piat, Vieille Place. — Céline Catteloin, Bas Chemin. — Emile Florin, Place. — Aurore Lejeune, Nouveau-Monde. — Alfred Delattre, rue du Moulin. — Alphonse Flipot, Sartel. — Amélie Loucke, Paradis. — Hélène Hubaut, Cretinier. — Emma Plancke, Sainte-Marguerite. — Achile Reynaert, Sartel. — Hortense et Julie Duthoit, jumelles, Sartel. — Léon Vandeputte, Petit Tournay.

DÉCLARATION DE PERTES du 5 janvier au 1er février. — Laure Duquesnoy, 18 jours, Vieille Place — Louis Delberghe, 76 ans, 3 mois, sans profession, Paradis. — Maria Hubant, 5 mois, Vieille Place. — Philomène Verbrugge, 6 ans 1 mois, Petit Tournay. — Marie Marq, 1 an, Sainte-Marguerite. — Appoline Lortoin, 18 mois, Sartel. — Marguerite Dujardin, 2 mois, Touquet.

MARIAGES du 26 janvier. — Cyrille Delit, 24 ans, tisserand et Marie Pluquet, 20 ans, ménagère. — Charles Dartois, 27 ans, tisserand et Maria Demeirleir, 21 ans, tisserande. — Henri Vreck, 28 ans, tisserand et Julienne Dekock, 21 ans, tisserande. — Emile Pontier, 26 ans, tisserand et Juliette Leman, 23 ans, piquûrière.

Du 27 janvier. — Carlos Boesut, 29 ans, cabaretier, et Julienne Delepaul, 25 ans, tisserande.

Du 28 janvier. — Adam Vanbeslaere, 25 ans, boulanger et Julie Haire, 26 ans, tisserande.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 1er février. — Jean-Baptiste Delepaul, 26 ans, tisserand et Marie Beuscart, 27 ans, tisserande. — Henri Renard, 27 ans, tisserand et Clémence Lefebvre, 21 ans, tisserande.

Etat-Civil de Linselles du 17 au 24 janvier. — Léonie Vandermeersch, la Vignette. — Emile Meaux, le Trieu. — Jeanne Hassebroucq, la Vignette. — Emile Dumortier, la Visscourt. — Léonie Carlier, rue de la Bassée. — Charles Wallart, le Blaton.

MARIAGE du 17 au 24 janvier. — Néant.

Décès du 17 au 24 janvier. — Cyprien Dutheit, 23 ans, le Bois Blanc. — Henri Lamblin, 49 ans, tisserand, le Stemberg. — Pierre-François Delannoy, 63 ans, rentier, le Caillou. — Charles-Louis Beucksom, 73 ans, cordonnier, la Vignette.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille CLARISSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Octavie-Hortense CLARISSE, décédée à Roubaix, le 31 janvier 1885, dans sa 23e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 3 février, à 8 heures 1/2, en l'église de Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Longues-Haies, 201.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 3 février 1885, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Napoléon-Urbain-Joseph VANDEORUX, veuf de Dame Angélique DELPLANQUE, décédé à Roubaix, le 25 décembre 1884, dans sa 78e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 3 février 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charlemagne-César-Alphonse LECOCQ, époux de Dame Zoé DUFLOT, décédé à Roubaix, le 7 février 1884, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

Bruxelles. — La prochaine réunion du comité central de l'union syndicale sera consacrée à l'examen de la proposition d'établissement des droits d'entrée sur les céréales et les bestiaux, déposée à la Chambre des représentants.

M. de Brouckere, sénateur bruxellois, est très mal. Sa folie est complète. On a essayé de cacher la situation, on n'y parvient pas. Le malade est animé contre lui-même et contre les autres d'une véritable rage. On doit le veiller jour et nuit pour qu'il ne se tue pas.

Guerre à la pornographie. — Un commissaire de police, accompagné de son adjoint, a fait, avant-hier, une découverte qui leur fait honneur et dans laquelle ils ont déployé beaucoup d'intelligence.

Il s'agit d'un éditeur de cette ville, nommé B..., qui tient également un magasin de livres dans une rue fort fréquentée de Bruxelles.

Depuis longtemps on se doutait qu'il devait avoir en ville un dépôt clandestin de pornographie.

On a donc saisi dans le grenier d'une maison 3,621 ouvrages pornographiques et une quantité d'images et photographies. Cette saisie a son importance. Parmi les ouvrages, il y avait de petits volumes, qui se vendaient, à Londres, jusqu'à 2 livres sterling. En général, ils étaient vendus à des prix très élevés et la correspondance saisie démontre que B... faisait des affaires dans l'Europe entière et même à Nouméa.

Rouiers. — Le collège électoral de l'arrondissement est convoqué pour le lundi 16 février, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Solvyns.

Exposition d'Anvers. — Les demandes d'emplacements continuant d'affluer pour la galerie des machines, le comité exécutif vient de décider une nouvelle extension des constructions. Parmi les grands industriels qui y ont retenu un emplacement, nous avons encore à citer la maison Heilmann-Ducommun, de Mulhouse, qui occupera un espace de plus de 400 mètres carrés. Plusieurs pays d'Europe vont commencer à construire dans les jardins des pavillons qui, à en juger par les plans et croquis, rivaliseront d'élégance et de richesse. Il sera procédé bientôt, à partir du 1er février, nous dit-on, à la répartition définitive des emplacements.

La section française se distinguera d'une manière toute particulière et, à côté d'elle, se feront remarquer les compartiments du Portugal, des Indes Néerlandaises et plusieurs pays d'Amérique, notamment celui du Canada, qui vient de désigner ses commissaires, MM. Tapper et Dore. Parmi les innovations intéressantes, il faut signaler la section maritime. La France y enverra des chaloupes à vapeur, des embarcations de diverses espèces qui trouveront place dans le bassin du batelage.

L'Angleterre se dispose à faire une exposition analogue et la grande fabrique « Vulcan » de Stettin, a été chargée de l'organisation d'une collectivité importante : celle des premières maisons de construction de bateaux à vapeur de l'Allemagne. La Belgique exposera un aviso à vapeur, construit pour le gouvernement. Le conseil communal de Saint-Gilles a voté un crédit de 750 francs destiné à permettre à un certain nombre d'ouvriers de visiter l'Exposition d'Anvers.

La galerie internationale du travail, cette grande ruche d'industries diverses en pleine activité, offrira un prodigieux spectacle. Cette section a principalement pour but de vulgariser les avantages résultant du fonctionnement des appareils et des petits moteurs à vapeur, hydrauliques, à gaz, électriques, etc., en usage dans les industries s'exerçant en chambre.

La vente des objets fabriqués sera autorisée aux conditions d'un règlement d'ordre qui vient d'être arrêté.

Chièvres. — *Assassinat.* — Une femme de 35 ans, demeurant seule dans une petite ferme de Chièvres a été trouvée assassinée hier matin.

Bruxelles. — Le 63e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1868 par la ville de Bruxelles a eu lieu le samedi 31 janvier. Voici les numéros primés : Numéro 91,634 remboursable par 10,000 francs. — Numéro 52,098 par 1,500 fr. — Numéros 39,892 — 122,510 chacun par 500 fr. — Numéros 1,438 — 59,943 — 109,647 — 130,209 — 134,846 — 140,601 chacun par 225.

Anvers. — Le même jour a eu lieu le 34e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1867 par la ville d'Anvers. Numéros primés : Numéro 209,752 remboursable par 30,000 fr. — Numéro 231,171 par 5,000 fr. — Numéros 92,554 — 207,750 chacun par 1,000 fr. — Numéros 10,687 — 93,886 — 188,427 — 267,892 chacun par 500 francs.

Numéros 17,913 — 21,405 — 45,075 — 58,873 — 63,124 — 66,344 — 70498 — 88,913—99656 — 113,185 114,509 — 119,284 — 123;629 — 141,992 — 166,946 — 170,789 — 185,408 — 187,479—191,688—193,446 197,074 — 205,977 — 209,338 — 218,445 — 239,769 246,655 — 255,608 chacun par 200 fr.

MENUS PROPOS

Dans la *Fée aux Miettes*, Charles Nodier donne cette définition du bonheur :

C'est, après avoir travaillé toute la journée, de se coucher le soir, le cœur content, dans un lit bien bordé.

***

Fantaisie phrénologique :

— Voyez, dit le professeur, cette bosse qu'a Albert derrière la tête, c'est celle de l'amour filial...

— Oh! non, interrompt l'enfant, c'est un coup que j'ai reçu de papa.

***

Au dernier terme, un concierge déménage une Vénus de Milo en plâtre et la brise. Fureur du locataire.

— Eh! répond le concierge, y a pas tant de mal elle avait déjà les bras cassés.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Le sous-secrétaire d'Etat à la guerre

Paris, 2 février. — Le *Figaro* publie ce matin la note suivante :

« Plusieurs de nos confrères annoncent que M. Blandin, député de la Marne et ancien sous-secrétaire d'Etat à la guerre, pendant le ministère Gambetta, vient d'être rappelé à ce poste.

» Ainsi présentée, l'information manque d'exactitude.

» La vérité est que, lors de son entrée aux affaires, le général Lewal convint avec le président du Conseil qu'une décision serait prise ultérieurement au sujet de la nomination d'un sous-secrétaire d'Etat. En outre, le ministre de la guerre, se trouvant empêché de faire un choix en raison du peu de relations qu'il avait dans le monde parlementaire, pria M. Jules Ferry de se charger de ce soin.

» Des pourparlers sont engagés entre le chef du cabinet et M. Blandin. Il est à peu près certain que ces pourparlers aboutiront d'ici quelques jours, mais nous certifions qu'il n'y a rien de fait, quant à présent. »

Affrétements pour le Tonkin

Marseille, 31 janvier. — Depuis plus d'un an que la France a une force navale imposante dans l'Extrême-Orient, le gouvernement avait toujours laissé aux *charbonniers* anglais l'avantage de ravitailler notre escadre en combustibles. Il a fallu la détermination de l'Angleterre de faire appliquer l'*Enlistment act*, pour que le ministère de la marine se décide à faire appel au concours de de la marine française marchande. Après le *Cachemire*, voici deux autres navires qui viennent d'être affrétés pour transporter du charbon en Orient; ce sont le *Talabot*, de la maison Vermimck, de Marseille, et le *Suez*, de la maison Orbigny, de La Rochelle. Ces deux *charbonniers* français entreront en charge jeudi prochain, à Marseille, et partiront le 25 pour Pondichéry.

Les ouvriers sans travail

Paris, 2 février. — Un meeting des ouvriers sans travail avait été organisé hier dans la salle de la rue de Lyon par les blanquistes, en l'honneur des deux délégués des ouvriers lyonnais arrivés à Paris, la veille, pour faire des démarches auprès du gouvernement, dans le but d'obtenir du travail pour les victimes de la crise industrielle de Lyon.

500 personnes environ s'étaient rendues à l'appel des organisateurs. Le citoyen Blank présidait, assisté des citoyens Farjat et Pierron. M. Vaillant a longuement parlé sur la crise ouvrière qui sévit à Vierzon et à Roubaix. Plusieurs orateurs se sont ensuite succédés à la tribune, entre autres les citoyens Crespin, Rouanet et Guesde. Aucun incident ne s'est produit.

Le service commémoratif de M. Rouher

Paris, 2 février. — Demain matin, à Saint-Augustin, le service de bout de l'an pour le repos de l'âme de M. Rouher. Les restes mortels de l'ancien ministre de l'Empire sont encore dans les caveaux de l'église. Ils seront transportés dans quelques semaines dans le département de l'Allier, où Mme Rouher a fait élever une chapelle funéraire. M. Rouher reposera dans le modeste cimetière de la petite commune où il a été atteint de la maladie à laquelle il a succombé. Sur l'initiative prise par M. Ernest Dréolle auprès de ses collègues, les quarante et quelques députés que leurs souvenirs rattachent à l'Empire ont décidé d'offrir à Mme Rouher un buste de son mari, qui sera placé sur la tombe de l'ancien ministre.

Quinze ans de captivité de guerre

Paris, 2 février. — Le gouvernement allemand vient de renvoyer les derniers prisonniers de guerre français. Ce sont des turcos qui, en 1870, internés à Wessel, avaient tué un de leurs gardiens. Condamnés à quinze ans de travaux forcés, ils viennent de purger leur peine, que, du reste, ils ont supportée assez gaillardement, à en juger d'après leur bonne mine. Le gouvernement français, prévenu de la prochaine mise en liberté de ces anciens soldats, leur avait fourni des uniformes neufs.

Un billet de la reine Marie Antoinette

Paris, 2 février. — On sait qu'une des pièces les plus importantes du dossier de Marie Antoinette est un billet mystérieux que la reine traça à l'aide de piqûres d'épingle, pour être remis au personnage anonyme désigné dans le procès sous le nom de chevalier de Saint-Louis. *Le Gaulois* rapporte que ce billet, dont il avait été impossible jusqu'ici de reconstituer le texte, est en ce moment l'objet d'épreuves intéressantes de la part d'un savant doué d'une patience de bénédictin. Ce chercheur ingénieux procède à la reconstitution du texte en tamisant une poudre impalpable au travers du billet. Il a déjà pu déchiffrer les mots : « Je vous prie... » et tout fait espérer qu'il parviendra à reconstituer le billet tout entier.

La circulation des députés sur les chemins de fer

Paris, 2 février. — A propos de la prochaine dissolution de la Chambre, les grandes compagnies ont pris une heureuse précaution à l'égard de MM. les députés qui circulent gratuitement sur leurs réseaux. La carte délivrée pour 1885 porte prudemment cette mention à l'encre rouge : *Valable pendant l'année 1885, jusqu'à la fin de la législature.* La carte des chemins de fer de l'Etat, qui est distribuée à part, ne fait aucune réserve. L'Etat est-il plus généreux ou moins prévoyant?

Terrible accident

Marseille, 1er février. — Une terrible catastrophe a mis ce matin en émoi un des quartiers les plus populeux de notre ville. Une formidable explosion a éclaté rue des Dominicaines, chez un droguiste. Un garçon, accompagné de la bonne, étant descendu à la cave avec une lampe allumée pour y chercher du bois, les vapeurs d'essence et de benzine concentrées dans la cave prirent feu subitement et produisirent une explosion épouvantable. Le garçon, âgé de cinquante-huit ans, a été blessé grièvement au visage et au bras; la bonne a été tuée sur le coup, on a retiré son cadavre des décombres entièrement carbonisé. Les dégâts sont considérables, l'incendie a été promptement éteint par les pompiers.

JOURNAUX DU MATIN

Paris, 2 février. — Le *Gaulois* consacre ce matin un article à Norodon Ier, le roi du Cambodge. Voici le portrait qu'en fait dans ce journal M. Octave Mirabeau :

Sa Majesté est petite, très grosse, hideuse. Son œil est éteint, et son visage, rongé par l'eczéma, couvert de plaies qui suppurent; il semble qu'aucune pensée n'a jamais germé sous ce front étroit et fuyant, autour duquel des cheveux longs et sales, pleins de vermine et de flentes d'oiseau, pendent, pareilles à des herbes boueuses.

Suivant la coutume du pays, il a noirci ses dents et il y a adapté quelques ornements d'or qui le font ressembler à un monstre des albums japonais. Ses ongles, très longs, effilés et minces, sont peints en rose, comme ceux des femmes.

Vêtu d'une blouse de soie écarlate, sur laquelle sont brodés des dieux et de chimériques animaux, le cou chargé de colliers, les bras d'anneaux d'or ouvragé, les pieds chaussés de sandales en maroquin rouge, il est couché sur un matelas avec ses boîtes à bétel et un crachoir à portée de ses mains, qu'il tient habituellement croisées sur son ventre rebondissant.

Ainsi étendu, faisant à peine un mouvement, Noroden Ier passe ses journées à mâcher du bétel, pendant que ses plus importants sujets et ses ministres, accroupis en silence, le regardent, et que sa favorite, accroupie aussi, se lève de temps à autre, pour lui renouveler sa provision de noix d'areck et de gambier.

ENTRE MÉDECINS

Courant, 30 janvier.

Deux médecins de Pertuis (Vaucluse) occupaient depuis quelque temps l'attention publique de leurs incessantes rivalités. L'un le docteur Estachy, chevalier de la Légion d'honneur et républicain à tous crins, rédigeait à Pertuis une feuille, *la Sentinelle de Vaucluse*. L'autre, M. Tournatoire, non moins républicain, répondait dans une feuille d'Apt, la *Radical de Vaucluse*.

La querelle des deux docteurs tourna si bien à l'aigre, qu'après l'échange inutile de plusieurs paires de témoins, le tribunal d'Apt eut à statuer sur une plainte en diffamation portée par le docteur Estachy contre son confrère Tournatoire Pendant ce temps, les malades avaient quelque répit.

Le Tribunal renvoya Diafoirus et Purgon dos à dos, et les choses paraissaient en rester là, quand un camionneur trouva sur son fourgon un tout petit paquet soigneusement ficelé à l'adresse de M. le docteur Tournatoire, et qu'il déposa au logis de ce dernier.

Le paquet contenait 4 grives; les grives contenait du poison.

Les médecins reçoivent souvent de ces petits cadeaux qui entretiennent l'amitié; ils émanent de l'ordinaire reconnaissance d'un estomac soulagé ou d'un bobo guéri.

M. Tournatoire ne vit rien d'anormal dans l'envoi anonyme des 4 grives et il ordonna qu'elles seraient plumées et mises congrûment à la broche. Un ami fut invité. Mais il se trouva que le dîner copieusement servi avait vaincu tous les appétits avant l'apparition du rôti. Mme Tournatoire, seule, toucha aux grives fallacieuses.

Une heure après elle était folle, folle à lier. Elle entassait extravagances sur extravagances, au point que le docteur se mit en mesure de la conduire à sa famille qui habite La Tour d'Aigues.

Le matin, ce fut le tour de la bonne. La bonne devint folle. On sut alors qu'elle avait, le matin, mangé la deuxième grive. La justice fut prévenue, les deux grives restant furent soigneusement étudiées dans leurs plus secrètes profondeurs, et on conclut à une tentative d'empoisonnement.

L'opinion publique, qui n'est pas bégueule et qui n'y va pas par quatre chemins, désigna aussitôt le docteur Estachy; celui-ci, mandé à Apt, y a été interrogé contradictoirement avec sa cuisinière.

Et il est résulté de cet interrogatoire que le docteur Estachy, chevalier de la Légion-d'Honneur est en ce moment sur la paille humide du cachot

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Les projets sur les blés et les bestiaux

Paris, 2 février. — La discussion des projets sur les blés et les bestiaux ne viendra à la Chambre que demain.

Le prince de Galles

Paris, 2 février. — M. le prince de Galles arrive ce soir à Paris.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du lundi 2 février 1885

Présidence de M. HUMBERT, vice-président.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le président annonce la mort de M. Dupuy de Lôme, sénateur inamovible. Il retrace la vie du défunt et termine en disant que la France regrettera cet ingénieur illustre, cet orateur habile, cet excellent patriote et cet homme de bien.

M. de Gavardie dit que la séance n'a pas été régulièrement ouverte et présente des observations sur le procès-verbal de la dernière séance.

M. le président dit que le procès-verbal a été adopté.

M. de Gavardie fait remarquer que le Sénat ne tient pas compte d'observations justes.

Il est rappelé trois fois à l'ordre. Il continue malgré le bruit général et systématique pour étouffer sa voix.

On procède au scrutin pour la constitution du bureau. On croit que l'ancien bureau sera nommé.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL.)

Séance du lundi 2 février

Présidence de M. BRISSON.

M. Maret demande à interpeller le gouvernement sur les perquisitions opérées chez les rédacteurs du *Cri du Peuple*. L'interpellation, sur la demande de M. Martin-Feuillée, est ajournée jusqu'à décision du tribunal sur cette affaire.

M. Ballue dépose une proposition tendant à abroger de l'article réglementaire autorisant le scrutin secret. L'urgence est déclarée.

MM. de Larochefoucault-Bisaccia et Lorois combattent vainement la discussion immédiate en invoquant la nécessité d'étudier la question.

La motion Ballue est adopté par 418 voix contre 13.

La Chambre aborde la suite de la discussion du budget extraordinaire.

On commence la discussion de l'amendement Paul Bert tendant à l'aliénation, au profit de la caisse des écoles, des biens domaniaux affectés au culte en dehors du Concordat.

M. de Mackau dit qu'un tel amendement présenté comme un article additionnel du budget n'est pas ici à sa place. Il viendrait plus naturellement lors de la discussion des propositions relatives au Concordat.

M. Martin-Feuillée partage cette manière de voir. Il dit que c'est simplement un moyen d'éviter les deux délibérations réglementaires. Il demande en outre à M. Paul Bert ce qu'il entend par immeubles concordataires.

M. P. Bert répond que le concordat n'oblige pas l'Etat à fournir des immeubles aux évêques, aux séminaires et encore moins aux congrégations non autorisées. Il maintient sa proposition.

M. Martin-Feuillée répond que la désaffectation de ces immeubles présenterait des difficultés pratiques considérables; des cessions et des rétrocessions ont eu lieu entre les municipalités et les diocèses, d'où l'obligation d'indemnités que chacune de ces affaires demanderaient.

La caisse des écoles attendrait longtemps si elle était réduite à ces subsides.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Lundi 2 février 1885. — Bureaux à 6 h. 3/4. — Rideau à 7 h. 1/2.

Grande représentation extraordinaire.

Les Danicheff, comédie en quatre actes, du théâtre de l'Odéon, par M. Pierre Newski.

Les Noces de Jeannette, opéra-comique en 1 acte, de MM. Carré et Jules Barbier, musique de Massé.

Prix ordinaire des places.

Pour la location, s'adresser chez M. Lesguillon, rue du Vieil-Abreuvoir.

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Jeudi 5 février 1885. — Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 0/0

Au bénéfice de M. Germain, grand troisième rôle et régisseur.

Avez-vous vu ça? Non! Eh bien, venez le voir!

UNE COMMUNICATION INTÉRESSANTE

Les nombreuses personnes qui font usage de la *Lotion régénératrice du docteur Saïdi*, apprendront avec plaisir l'opinion du Dr R.., le célèbre professeur : « C'est la seule préparation, nous écrit il, qui soit digne de l'approbation du corps médical. On peut l'employer sans danger et avec grand succès pour enlever les pellicules, arrêter la chûte des cheveux. C'est le seul remède contre la calvitie.

Rappelons à ce sujet que ce précieux produit, dont le prix est de 3 fr. le flacon, se trouve : à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien; à Tourcoing, parfumerie Lefebvre-Six, 24, Grande-Place.

30d,3f,7m,10a—31488

MÉDECINE. *Maladies* de la *Gorge*, de la *Voix*, et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. — Pastille : **2 fr. 50**; Poudres : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille, **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris et dans les principales pharm. de France.

15,30n.o.—1888

Recommander en cette saison de *rhumes, grippes* et *bronchites*, le **Sirop** et la **Pâte de Nafé de Delangrenier**, c'est partager l'opinion de célèbres médecins.

Le **PURGATIF** le plus agréable et le plus efficace est le **Chocolat de Desbrière**, pharmacien-chimiste. Dépôts dans les pharmacies. (*Se méfier des contrefaçons.*)

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. 3d.j.f.m.—3523

COMMERCE

Laines

ANVERS, le 31 janvier 1885.

Laines de la Plata. —	Existences au 31 déc..	4936 b/s.
Arrivages en déc.	de Buenos-Ayres.....	6744 »
» » »	de Montevideo.....	3309 »
» » »	d'Entre-Rios.....	551 »
» » »	de San-Nicolas.....	156 »
» » »	de Rosario.....	674 »
» » »	Par voie indirecte.....	31 »
	Total.....	16501 b/s.
Ventes en déc.....		4951 »
Passage en déc.....		2321 »
Stock au 31 déc.....		6506 »
	Total.....	16501 b/s.

Notre marché a été calme, durant le mois sous revue, les transactions pendant la période précédant les enchères ne se sont élevées qu'à 970 balles dont 885 balles laine de la nouvelle tonte.

Les prix payés pour laines de Buenos-Ayres anciennes comme nouvelles, sont à la parité des cours côtés fin décembre, tandis que pour Montevideo nouvelle tonte, ils sont légèrement en faveur des acheteurs. Les arrivages assez importants, de ces derniers jours, nous permettent de confirmer l'appréciation que nous avons émise dans notre avis au 31 décembre dernier, sur les mérites de la nouvelle tonte. Nous pouvons même ajouter que la plupart de ces laines sont de rendement élevé; beaucoup de lots sont d'une grande finesse et de bonne nature; mais le chardon est abondant dans presque tous.

VENTE PUBLIQUE DE LAINES. — Le 27 janvier s'ouvrit la 1re vente publique en cette année, elle s'est terminée ce soir. Les quantités totales, offertes à ces enchères s'élèvent à :

			Dont vendu :
4130 b/s	laines de B.-Ayres	nouvelle tonte	3032 b/s.
1782 »	»	» ancienne tonte.	1076 »
2130 »	»	Montevideo nouvelle »	1514 »
546 »	»	» ancienne »	202 »
551 »	»	d'Entre-Rios nouvelle »	445 »
9139 b/s	laines de La Plata.....		9269 b/s.
49 »	»	Australie.....	49 »
38 »	»	Russie.....	— »
79 »	»	lavées et diverses.....	74 »
9305 b/s			6392 b/s.

L'assistance des acheteurs a été assez nombreuse durant toute la tenue des enchères.

La concurrence a été bonne pour toutes les laines de la nouvelle tonte.

Les belles laines de Buenos-Ayres, de la nouvelle tonte, malgré leurs qualités, n'ont pas toujours été appréciés en raison de leurs mérites et bien des lots moyens et secondaires ont été relativement mieux payés que les genres supérieurs.

En général, les prix payés pour laine-mère de Buenos-Ayres et Montevideo nouvelle tonte sont assez irréguliers, et souvent en baisse de 5 à 10 centimes sur la parité d'octobre. — Les Ventres, Morceaux et laine défaite, ainsi que les agneaux ont été bien tenus.

Toutes les laines-mère de l'ancienne tonte sont très négligées, et ne trouvent acheteurs qu'avec une réduction de 10 à 15 centimes sur les cours de la vente précédente.

Les agneaux moyens et secondaires sont assez disputés, mais néanmoins en baisse de 5 centimes.

Aux dernières séances il a régné plus d'animation et la tendance était en général un peu plus ferme.

Il a été traité à main ferme durant le cours des enchères :

149	balles laines de Buenos-Ayres,	nouvelle tonte.	
82	» » » »	ancienne »	
—	» » » Montevideo	nouvelle »	
95	» » » »	ancienne »	
75	» » d'Australie.		

401 balles.

Céréales et farines

PARIS, lundi 2 février.

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques. — Tendance lourde.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	46 10	45 80
Mars	46 80	46 95
4 de mars	46 —	46 75
4 de mai	46 50	47 50
Marque Corbeil	48 —	48 —

Circulation : 25.

Blés. — Tendance soutenue.

Courant	20 90	21 —
Mars	21 25	21 40
4 de mars	21 60	21 90
4 de mai	22 —	22 50

Seigles. — Tendance soutenue.

Courant	16 50	16 50
Mars	16 50	16 60
4 de mars	16 75	17 —
4 de mai	17 —	17 50

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

samedi 31 janvier. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK		CHICAGO	
Janvier 50 /.	Juillet .. /.	Janvier 36 1/4	Juillet .. /.
Février 49 3/4	Août .. /.	Février 36 1/4	Août .. /.
Mars.. 49 1/2	Sept. .. /.	Mars.. 36 1/2	Sept. .. /.
Avril .. /.	Octob. .. /.	Avril.. .. /	Octob. .. /.
Mai .. 48 3/4	Nov. .. /.	Mai.. .. 40 /.	Nov .. /.
Juin .. .. /.	Déc. .. /.	Juin .. .. /.	Déc. .. /.

FROMENT

Janvier 89 1/4	Juillet .. /.	Février 77 1/4	Août.. .. /.
Février 89 1/2	Août.. .. /.	Mars.. 78 /.	Sept.. .. /.
Mars.. 91 /.	Sept. .. /.	Avril.. 78 3/4	Octob. .. /.
Avril.. 92 3/4	Octob. .. /.	Mai .. 83 1/2	Nov.. .. /.
Mai.. 94 1/4	Nov.. .. /.	Juin.. .. /.	Déc. .. /.
Juin .. 94 3/4	Déc.. .. /.	Juillet .. /.	Janvier .. /.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, lundi 2 février.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 k°l.	
	Cours du jr	C. pr.				
Colza	.. .. ..	61	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. .. ..	67	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. .. ..	..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays	.. .. ..	56 50	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger	.. .. ..	54 25	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre	.. .. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline	.. .. ..	.. ..	15 ..	17	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 67 fr. l'hect.

PARIS, lundi 2 février.

(*Depêche spéciale*)

Huile de colza.	Calme		Huile de lin.	Calme	
	C. préc.	C. du jr.		C. préc.	C. du jr
Courant..	65 75	65 25	Courant..	53 75	53 50
Mars ..	65 50	65 50	Mars..	53 50	53 50
4 mars..	67 —	66 75	4 mars ..	53 50	53 25
4 de mai..	68 —	67 75	4 de mai.	53 25	53 50

Sucres

LILLE, lundi 2 février.

COTE OFFICIELLE

|